



# Transport

## FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE DU TRANSPORT DE VOYAGEURS (F.I.M.O)

Réf de l'action : ECF T141 indice 05  
Version 02 de l'IFP GRENOBLE

### OBJECTIFS

*Etre capable d'exercer le métier de conducteur routier voyageur dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle en assurant un service de qualité.*

### PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Conducteur débutant dans la profession après le 10/09/2008 sans être titulaire d'une qualification issue d'une formation professionnelle longue, de 280 heures au moins.
- Etre titulaire du permis D ou E (D) en cours de validité.
- Etre âgé de 21 ans.

### QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignants référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation.

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédia.
- Atelier et salle de mécanique avec moteurs sur bancs et/ou maquettes.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules transport en commun.

### EFFECTIFS

- Théorie : 16 stagiaires maximum en salle.
- Pratique : 4 stagiaires maximum par véhicule.
- 4 stagiaires maximum, intéressés par la formation spécifique dite passerelle peuvent être ajoutés au stage FIMO voyageur.

### HORAIRES

8H-12H / 13H-16H

### DUREE

140 heures, sur 4 semaines consécutives (sauf lorsqu'elle est réalisée dans le cadre d'un contrat de professionnalisation).

### PROGRAMME

- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité.
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle.
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale.
- Service, logistique.
- Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

### MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

L'évaluation finale est réalisée par un Formateur Evalueur :

- Pour la partie théorique : QCM de 60 questions (recevabilité à 36 bonnes réponses).
- Pour la partie pratique : Contrôle continu.

### SANCTION VISEE

Formation Initiale Minimale Obligatoire (F.I.M.O.) pour le transport de voyageurs, validée par la délivrance de la carte de qualification de conducteur.

Paraphe OF

Paraphe commanditaire

